

Stupéfiants—Loi

J'essaie de faire comprendre que ce n'est pas tant le montant des dépenses que fait le gouvernement, mais leur utilité qui compte. A cet égard, monsieur le Président, depuis 15 ans, le gouvernement dépense sans se demander si c'est utile ou non. Personne ne conteste que les services sociaux sont indispensables. Toutefois, c'est en ce qui concerne les dépenses facultatives que le gouvernement a complètement failli à sa tâche. A cause de cela, la situation s'est dégradée causant de graves dommages à notre économie. Le gouvernement n'a pas su comprendre que certaines dépenses publiques étaient productives et d'autres pas.

Je vais vous citer un exemple où il ne s'agit pas d'une somme bien importante, mais cela vaut également pour d'autres secteurs où les dépenses sont beaucoup plus grosses. Le gouvernement a dépensé 2 millions pour louer des bureaux qui sont restés vides parce que le solliciteur général du Canada (M. Kaplan) pensait qu'une nouvelle agence de sécurité serait prête à les occuper il y a plusieurs mois. Le gouvernement a consacré \$100,000 à un stupide programme d'évaluation de la publicité à l'égard des projets spéciaux de relance. Ce sont des dépenses minimes, mais il y en a de beaucoup plus grosses, et nous n'avons cessé de le répéter ici même.

Il faut faire un grand nettoyage. La seule façon de le faire, c'est d'élire un autre gouvernement qui repartira à zéro, qui examinera le but des dépenses publiques et saura reconnaître la différence entre les services sociaux et médicaux nécessaires et les dépenses facultatives qui ne doivent être faites qu'à la condition de produire des résultats. Il n'est pas question d'investir de l'argent dans une industrie qui n'a aucune chance de succès. C'est donner de vains espoirs aux travailleurs de cette industrie. Il n'est pas question d'acheter des votes en lançant des programmes qui n'auront aucun résultat bénéfique à long terme. Il n'est pas question de dépenser \$400,000 dans chaque circonscription libérale.

Pour conclure, les citoyens savent enfin à quoi s'en tenir au sujet du gouvernement. Ils se rendent compte des dégâts causés par sa politique. Nous avons le devoir d'ouvrir les yeux à nos concitoyens.

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Monsieur le Président, prendre la parole à la Chambre est toujours un honneur, mais la prendre pour s'opposer au projet de loi C-21, portant pouvoir d'emprunt, constitue un honneur encore plus grand pour un conservateur ou tout député de l'opposition. Voici donc le débat sur le chèque en blanc de 29.5 milliards de dollars, ainsi qu'il faudrait l'intituler. Ce montant astronomique échappe à l'entendement de la plupart des Canadiens. Il révèle le gaspillage, la mauvaise administration, l'incompétence et l'irresponsabilité du gouvernement, de même que l'absence de responsabilité financière. Hier, le député de Humbler-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin) nous a accusés de ne pas avoir fait suffisamment de recherches. Ce n'était pas nécessaire, monsieur le Président, puisque les faits sont là.

Je vais aborder le refus de rendre des comptes, monsieur le Président. C'est pour cela que nous nous opposons au projet de loi dans sa forme actuelle. Peu après mon entrée à la Chambre cet automne, on m'a convoqué à une réunion. Incidemment, je faisais partie du comité permanent du travail, de la main-

d'œuvre et de l'immigration. Nous avons voulu nous renseigner sur un programme d'initiatives spéciales d'emploi. Nous voulions en connaître les critères afin que tous les Canadiens puissent profiter de ces crédits. Nous n'avons jamais obtenu de réponse, monsieur le Président. Ce programme s'est transformé en caisse noire pour la bande de corrompus, en face. Je pourrais donner beaucoup d'autres exemples.

Personne ne sait combien ces déficits énormes sont néfastes à notre économie. Les États-Unis qui ont un gros déficit s'inquiètent de ses ramifications. Je n'aime pas chercher des points de comparaison ailleurs, car nous sommes Canadiens. Notre modèle devrait être la perfection. Ce déficit est catastrophique. On a dit à la Chambre, mais nous ne saurions trop le répéter, que notre dette par habitant dépasse les \$6,000. Chaque famille de cinq personnes doit près de \$30,000. Nous aurions beau nous saigner à blanc pour rembourser nos dettes personnelles, monsieur le Président, il restera toujours cette dette que ceux d'en face nous ont infligée. Ils en jettent le blâme sur la récession. Pourquoi avaient-ils déjà un déficit avant la récession? Ce sont eux qui en sont la cause, non pas la récession ni quoi que ce soit. Le parti libéral est à blâmer. A combien s'élève le déficit du Canada? Il comporte encore plus de zéros que n'en contient le cabinet libéral. Il existe un lien direct entre ces deux groupes de zéros.

Je vais maintenant aborder un domaine qui me tient à cœur puisque j'y ai participé. Il s'agit de la petite entreprise. Monsieur le Président, de toute évidence la plupart des députés d'en face n'ont jamais rien produit avant d'être élus à la Chambre. S'ils avaient exploité une entreprise quelconque, ils n'auraient jamais présenté le projet de loi C-21 de cette façon. Ils auraient compris qu'on n'arrive pas à la prospérité à coups d'emprunts. C'est une vérité que les Canadiens connaissent, aussi bien les ménagères que les gens d'affaires. Les petites entreprises constituent le secteur le plus menacé de notre économie. Le projet de loi C-21 va faire grimper à nouveau les taux d'intérêt, justement comme cela s'est produit cet après-midi. Ce sera l'arrêt de mort de combien de petites entreprises encore? Pourtant ce sont elles qui créent de 60 à 70 p. 100 des emplois au Canada.

• (1700)

Le chômage est la question qui préoccupe le plus les Canadiens actuellement.

Le président suppléant (M. Guilbault): Je regrette d'interrompre le député mais il est 17 heures.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— PROJETS DE LOI PUBLICS

[Traduction]

Le président suppléant (M. Guilbault): Tous les articles précédant le n° 37 sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.